



Caractéristiques du MRI du Distributeur Phase 1

ALIMENTER L'AVENIR

Audiences de la Phase 1

19 septembre 2016

HQTD-6, document 1

PLAN DE PRÉSENTATION

1. Contexte
2. Fondements de la proposition du Distributeur
3. Modèle proposé
4. Caractéristiques du MRI
5. Efficience
6. Atteinte des objectifs de 48.1

1. CONTEXTE

- Après décision sur la portée de l'article 48.1, trois phases au dossier MRI :
 - Phase 1 : Caractéristiques du MRI
 - Phase 2 : Étude de productivité multifactorielle (si requise, à l'issue de la phase 1)
 - Phase 3 : Étude de la proposition de MRI
- Scission du traitement du dossier entre le Distributeur et le Transporteur (D-2016-107[18])
- En phase 1, les sujets identifiés par la Régie sont :
 - Le type de MRI
 - Les caractéristiques du MRI répondant aux particularités du Distributeur
 - L'identification des indicateurs de performance ainsi que la forme de prise en compte du partage des réductions de coûts
 - La question du traitement, sous un angle conceptuel, des réseaux autonomes dans le MRI

2. FONDEMENTS DE LA PROPOSITION

- Repose sur les grands constats d'Elenchus Report and Associates
 - MRI adapté aux particularités et au contexte d'affaires propres au Distributeur
 - Recherche de simplicité
- Proposition de caractéristiques :
 - Sur recommandation des Experts Concentric Energy Advisors (CEA)
- Raffinement des éléments de réglementation incitative déjà présents dans le cadre réglementaire actuel

3. MODÈLE PROPOSÉ

$$\begin{aligned} \text{Revenus requis}_{t+1} = & [(\text{Revenus requis}_t - \text{Exclusions}_t (Y) - \text{Exogènes}_t (Z)) \\ & + \text{Inflation}_{t+1} (I) - \text{Productivité} (X) + \text{Croissance des abonnements}_{t+1}] + \\ & \text{Exclusions}_{t+1} (Y) + \text{Exogènes}_{t+1} (Z) \end{aligned}$$

- Formule couvrant 60% des coûts de distribution et services à la clientèle :
 - **Inflation (I)** : indice combiné IPC + % croissance des salaires d'HQ
 - **Productivité (X)** : approche du « *informed judgment* »
 - **Croissance des activités** : croissance des abonnements
 - **Exclusions (Y) et exogènes (Z)** : en continuité avec les décisions antérieures de la Régie

- Durée de 3 ans

4. CARACTÉRISTIQUES DU MRI

Méthode de détermination des revenus requis	<i>Méthode de plafonnement des revenus requis « I-X » :</i>
Durée	<i>3 ans - Année 1 : « rebasing » ; Années 2 et 3 : formule</i>
Éléments couverts (incluant Réseaux autonomes)	<i>Enveloppe des charges d'exploitation Amortissement Taxes Frais corporatifs</i>
Exclusions (Y)	<i>Achats d'électricité, Service de transport, Achats de combustible Tous les comptes d'écart et de report Charges d'exploitation : Activités de base avec facteurs d'indexation particuliers et Éléments spécifiques Tous les coûts des interventions en efficacité énergétique Rendement sur la base de tarification</i>
Exogènes (Z)	<i>Événements imprévisibles ou exogènes (événements climatiques extrêmes, bris majeurs, décrets gouvernementaux, décisions de la Régie, exigences légales et réglementaires (gouvernement et organismes réglementaires, etc.)</i>
Inflation (I)	<i>Indice combinant l'IPC et le taux de croissance des salaires d'Hydro-Québec</i>
Productivité (X)	<i>Jugement exercé par la Régie considérant les efforts d'efficience passés</i>
Croissance des activités	<i>Croissance des abonnements</i>
Partage des écarts de rendement	<i>Ajustement aux modalités du MTÉR aux fins d'un arrimage avec le MRI</i>
Indicateurs de performance	<i>Choix d'un nombre limité d'indicateurs de qualité du service retenus aux fins du partage des écarts de rendement</i>
Clause de sortie	<i>Possibilité de révision ou d'interruption du plan si écarts de rendement supérieur ou inférieur à un certain nombre de points de base</i>

5. EFFICIENCE

- Efficience significative du Distributeur depuis 2008 :
 - Gestion courante : 316 M\$
 - Actions structurantes (ex.: projet LAD): 82 M\$
 - Réduction de 3,3 % en moyenne annuellement des charges d'exploitation liées aux activités de base (4,9 % sur la période 2014-2016)
 - Réduction de 23 % de l'effectif
 - Capacité à soutenir le rythme passé sans mettre à risque la qualité de service ?
- Ajustements nécessaires du facteur X

6. ATTEINTE DES OBJECTIFS DE 48.1

- Amélioration de la performance
 - Maintien – voire amélioration – tout en s’assurant de conserver le même niveau de qualité du service
 - Éléments additionnels couverts par la formule paramétrique
- Réduction des coûts profitable aux consommateurs et au Distributeur
 - Intégration de réductions de coûts découlant des mesures d’amélioration de la productivité à même les revenus requis
 - MTÉR lié à l’atteinte de certains indicateurs de qualité du service (à définir)
- Allègement réglementaire
 - MRI de facture simple
 - Terme de 3 ans :
 - Un seul examen approfondi des prévisions la première année (éléments inclus dans la formule)
 - Processus de consultation pour le dossier annuel, limité aux données nécessaires à la révision des tarifs
 - Facteur de productivité déterminé selon l’approche du «*informed judgment* »
 - Suivi des résultats à l’intérieur des rapports annuels déposés à la Régie sur une base administrative